

PANORAMA DU MAROC DANS LE MONDE

Les relations internationales du Royaume

Partie I

LA POLITIQUE ETRANGERE DU ROYAUME DU MAROC

Version actualisée de juillet 2019

Partie I

LA POLITIQUE ETRANGERE DU ROYAUME DU MAROC

Chapitre 1

LES FONDEMENTS DE LA POLITIQUE ETRANGERE DU MAROC

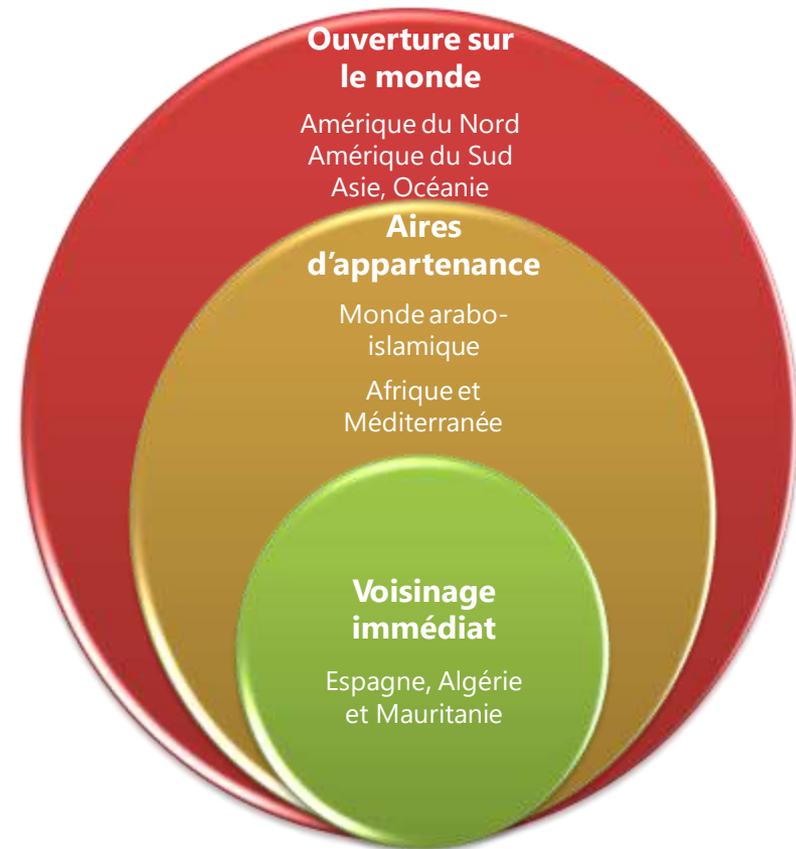
GRILLE DE LECTURE

La politique étrangère est définie comme l'instrument par lequel un Etat tente d'agir sur son environnement politique international. La politique suivie par un Etat, en matière de relations internationales ressort du pouvoir souverain de sa plus haute autorité. Aussi ce rapport stratégique met-il en exergue les Discours Royaux qui fondent la doctrine de la politique étrangère du Royaume.

L'analyse de cette politique a permis de dégager une grille de lecture qui met en évidence trois espaces géostratégiques distincts, au sein desquels se nouent les relations internationales du Maroc :

- Un espace de proximité qui représente les relations de voisinage du Maroc avec l'Algérie, l'Espagne et la Mauritanie.
- Un espace complexe, constitué par les aires d'appartenance culturelle du Royaume : le monde arabo-musulman, l'Afrique et l'Euro-méditerranée.
- Un espace global, enfin, qui est celui de la nouvelle échelle de la mondialisation : la planète.

Figure 2 : Ouverture du Maroc sur le monde



DOCTRINE

La doctrine marocaine en matière de politique étrangère s'appuie sur des approches globales qui sont d'ordre géopolitique, géoéconomique et géoculturel. Trois principes directeurs encadrent l'action diplomatique marocaine, à savoir le voisinage, la solidarité et le partenariat.

Sous le Règne de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI, la réflexion et l'action sont conjuguées pour œuvrer inlassablement afin de dénouer le conflit artificiel du Sahara marocain, en proposant un projet original d'autonomie, de défendre de façon globale les intérêts du Royaume à l'extérieur, de consolider les liens traditionnels du Royaume, de nouer des partenariats stratégiques et d'inscrire le Maroc dans les nouvelles questions mondiales (changement climatique, Objectifs du Millénaire pour le Développement...).

La détermination, le pragmatisme, le réalisme, la modération, l'anticipation, la fermeté, l'approche participative, la vision stratégique et la diversification sont, entre autres, des concepts ou des termes qui constituent les vecteurs qui structurent le nouveau mode opératoire, en matière de puissance attractive, développé par Le Souverain.



LA VISION ROYALE

Il s'agit aussi de "... donner la **priorité à une diplomatie économique audacieuse**, capable de mobiliser les énergies pour développer les partenariats, attirer les investissements, promouvoir l'attractivité du pays, conquérir de nouvelles positions et intensifier les échanges extérieurs ..." .

La Vision Royale repose sur une nouvelle approche de l'action diplomatique du Royaume selon laquelle, les ambassadeurs de Sa Majesté sont considérés comme " ... **des soldats devant déployer tous leurs efforts au service des objectifs économiques de leur pays** ...".

*Extrait du Message de Sa Majesté le Roi Mohammed VI
du 30 août 2013*

La diplomatie marocaine "... se doit aujourd'hui de se mobiliser pour capitaliser la nouvelle image que nous avons accréditée auprès de l'opinion publique internationale, **l'image d'un Maroc démocratique et moderniste**, mobilisé autour de son Souverain, un exemple de modération et de tolérance. Elle doit également œuvrer activement et avec sérieux à prospecter de nouveaux espaces de coopération économique, à approfondir la dimension stratégique du Maroc afin d'en faire un partenaire modèle de tous les pays, dans la perspective d'un partenariat volontariste et solidaire exemplaire, à **consolider la position du Maroc en tant que pôle régional d'avant-garde et facteur de stabilité et de paix dans son environnement maghrébin, arabe, islamique, euro-méditerranéen, africain et américain**, à tirer le meilleur profit de la mondialisation, à s'intégrer dans l'économie globale, tout en atténuant leurs retombées négatives sur notre développement et à donner un nouveau souffle à nos relations extérieures ...".

Extrait du Message Royal à l'occasion de la célébration de la Journée Nationale de la Diplomatie Marocaine tenue à Rabat le 28 avril 2000

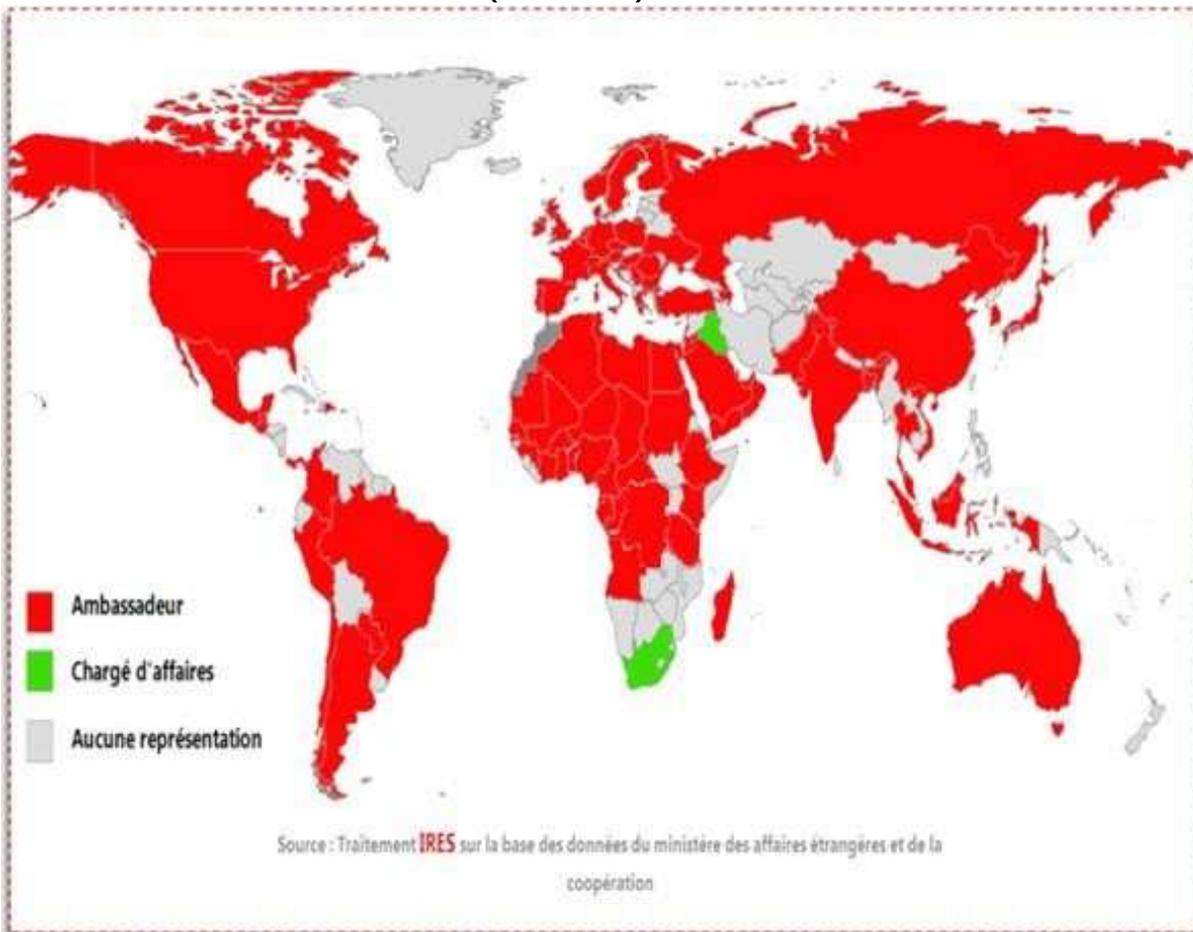
LA MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE ETRANGERE

Le déploiement de la politique étrangère du Royaume du Maroc se fait à travers :

- les Visites de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'étranger,
- les représentations diplomatiques à l'étranger,
- les missions diplomatiques auprès du système multilatéral,
- une diplomatie multiforme (économique, culturelle, spirituelle, climatique), mais aussi parlementaire et citoyenne,
- la contribution des Marocains du monde.

LES REPRESENTATIONS DIPLOMATIQUES A L'ETRANGER

Figure 4 : Les représentations marocaines à l'étranger
(2 mai 2019)



Le Maroc a un réseau diplomatique et consulaire assez étoffé. Néanmoins, le Royaume est faiblement représenté en Afrique de l'Est et en Afrique australe, en Asie centrale et en Océanie.

En 2019, le Maroc dispose de 97 ambassades, de 59 consulats et de 75 consuls honoraires, selon le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale. Il compte, aussi, 4 missions diplomatiques à New York, Genève, Paris et Bruxelles.

Chapitre 2

LA COOPERATION MULTILATERALE

LE MAROC AU SEIN DU SYSTEME DE COOPERATION MULTILATERALE

Le Maroc a toujours plaidé en faveur d'un multilatéralisme équitable et bénéfique, assurant la stabilité mondiale et favorisant l'émergence des nations en développement.

"... Nous renouvelons notre engagement en faveur de la coopération tripartite et multilatérale et pour des partenariats équilibrés et mutuellement bénéfiques avec les pays du Nord..."

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2014

"... Le Maroc réaffirme avec force son engagement constant de continuer à œuvrer ... en faveur d'un renouveau concret du multilatéralisme, reposant sur la légalité internationale, la solidarité et l'équité dans les relations économiques et sociales, et, s'appuyant sur l'efficacité et le dynamisme du système onusien dans l'accomplissement de sa mission."

Extrait du Message de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'occasion de la 59^{ème} session ordinaire de l'Assemblée générale des Nations Unies du 25 mars 2013

"... Le Maroc poursuivra ... les efforts soutenus qu'il déploie au sein des organisations internationales, réaffirmant ainsi son attachement à la défense de la coopération multilatérale, en accord avec les nobles objectifs énoncés dans la Charte des Nations unies."

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2012

LE MAROC AU SEIN DU SYSTEME DE COOPERATION MULTILATERALE (2)

Organisation des Nations-Unies : le Maroc a toujours fait montre de dynamisme pour la défense des causes arabes et africaines au sein de l'Assemblée Générale de l'ONU. Outre l'aide humanitaire, il a déployé des contingents militaires, en soutien aux opérations onusiennes de maintien de la paix. Le Maroc a été élu trois fois, en tant que membre non permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, où il a porté la voix de l'Afrique lors du vote de plusieurs résolutions importantes, ayant trait, notamment, à la situation au Mali, au Burundi et en République Centrafricaine.

Banque Mondiale : le Maroc a renforcé ses relations de partenariat avec la Banque Mondiale. Après la mise en œuvre réussie de la stratégie de partenariat 2014-2017, le Royaume a conclu avec la Banque mondiale un nouveau cadre de partenariat, reposant sur trois axes principaux:

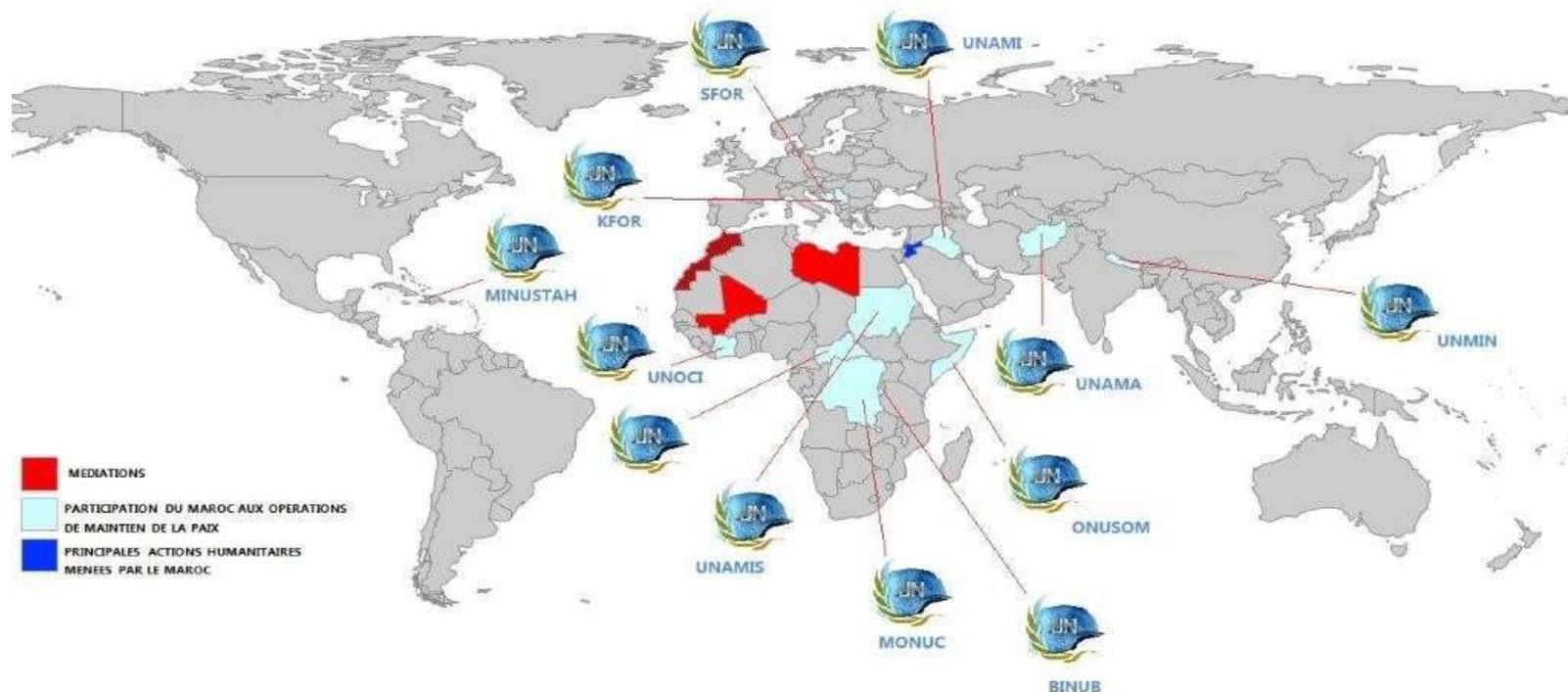
- Favoriser la création d'emplois dans le secteur privé, via la promotion d'un environnement plus porteur pour les entreprises et la compétitivité, un soutien à la croissance du secteur privé et une facilitation de l'accès aux financements.
- Valoriser le capital humain en améliorant la qualité des systèmes éducatif et de santé et en renforçant la protection sociale des populations vulnérables.
- Promouvoir un aménagement du territoire résilient et profitant à tous grâce à l'amélioration des performances des principaux services d'infrastructures dans les villes et les agglomérations ainsi qu'au développement de la capacité d'adaptation au changement climatique et de résilience face aux catastrophes.

Fonds Monétaire International : les relations du Maroc avec le FMI sont anciennes. Le Royaume fait partie du Comité de développement de cette organisation qui compte 25 pays membres.

Organisation Mondiale du Commerce : le Maroc a accueilli en 1994 la conférence ministérielle de Marrakech, ayant donné naissance à l'OMC le 1^{er} janvier 1995. Il est signataire de tous les accords multilatéraux de l'OMC sur le commerce. Par ailleurs, le Maroc joue un rôle actif au sein de cette organisation, en favorisant le rapprochement entre les pays développés et les pays en développement. Le Royaume a présidé, en 2004, le groupe africain à l'OMC, au même titre que le groupe arabe.

LE MAROC AU SEIN DU SYSTEME DE COOPERATION MULTILATERALE (3)

Figure 5 : La participation du Maroc aux opérations de paix et aux actions humanitaires (2 mai 2019)



Source : Traitement IRES des données du SIPRI (Multilateral Peace Operations Database)

LA CONTRIBUTION DU MAROC A LA RESOLUTION DES PROBLEMATIQUES MONDIALES

Le Maroc a accueilli la 22^{ème} conférence des parties à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP 22), qui s'est tenue à Marrakech du 7 au 18 novembre 2016. Cette conférence a permis d'avancer de deux ans l'application des modalités de l'Accord de Paris sur le Climat conclu en 2015. Elle fut, également, l'occasion pour des pays tels le Canada, l'Allemagne et le Mexique de dévoiler leur plan stratégique de réduction des émissions de carbone à l'horizon 2050. D'autres pays se sont, pour leur part, engagés à élaborer des plans similaires.

Parallèlement, Marrakech a abrité, le 17 novembre 2016, le Sommet africain de l'action, réunissant une trentaine de chefs d'Etats africains autour de la question du développement durable du continent. Ce sommet a donné lieu à l'adoption du mémorandum d'accord pour la création du Fonds bleu pour le bassin du Congo, second réservoir de carbone au monde, menacé par la déforestation.

Le Maroc est, par ailleurs, activement engagé dans la gestion de la question migratoire. Le Royaume a accueilli la Conférence mondiale de la migration en décembre 2018. En outre, Sa Majesté Le Roi Mohammed VI a été désigné Leader de l'Union africaine pour les questions migratoires. Il a élaboré l'agenda africain pour la migration, dévoilé en janvier 2018 et qui comprend, entre autres, la création d'un Observatoire africain des migrations, qui siègera au Maroc, ainsi que d'un poste d'Envoyé spécial de l'Union africaine chargé des migrations.

LES RELATIONS DU MAROC AVEC L'OTAN

De par son engagement actif en faveur de la lutte anti-terroriste et de la promotion de la paix et de la sécurité au niveau régional et international, le Royaume du Maroc dispose d'un statut d'allié majeur non-membre de l'Organisation du Traité Atlantique (OTAN). Il est le premier pays du Dialogue méditerranéen à avoir obtenu un statut d'associé auprès de l'Assemblée parlementaire de cette même organisation.

Le Maroc et l'OTAN entretiennent des relations de coopération multiforme. Le Maroc compte à son actif plusieurs réalisations dont notamment :

- sa participation aux opérations de maintien de la paix, sous l'égide de l'OTAN, en Bosnie et au Kosovo,
- sa contribution à l'opération Active Endeavour, lancée par l'OTAN pour sécuriser les routes maritimes en Méditerranée contre les actes terroristes,
- l'association des Forces Armées Royales, à près d'une cinquantaine d'exercices et manœuvres militaires organisés par l'OTAN,
- l'entraînement dans les centres de formation de l'OTAN.

Le Maroc a toujours plaidé en faveur de la prise en compte, dans le cadre du nouveau concept stratégique de l'OTAN, des risques liés à la piraterie et aux trafics illicites, de l'élargissement de la coopération sécuritaire à certaines régions sensibles , en l'occurrence le Sahel et la façade atlantique sud ainsi que l'implication des pays partenaires de la Méditerranée aux processus décisionnels de l'OTAN.

Chapitre 3

UNE DIPLOMATIE MULTIFORME

UNE DIPLOMATIE MULTIFORME



- ❖ **Parlementaire**
- ❖ **Economique**
- ❖ **Culturelle**
- ❖ **Spirituelle**
- ❖ **Climatique**
- ❖ **Citoyenne**

"... Pour nous assurer une présence et un rôle agissant dans ce tumulte planétaire, sommes-nous appelés à suivre, de façon encore plus percutante, la stratégie offensive que nous avons adoptée, en puisant dans les ressorts de la diplomatie parallèle, parlementaire, partisane, économique, culturelle, médiatique et associative. Cela se fera dans le cadre d'un plan intégré et cohérent s'appuyant sur l'élargissement déjà entamé des trois cercles concentriques que sont le bon voisinage, la solidarité agissante et le partenariat stratégique..."

Extrait du Discours du Trône du 30 juillet 2005

LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

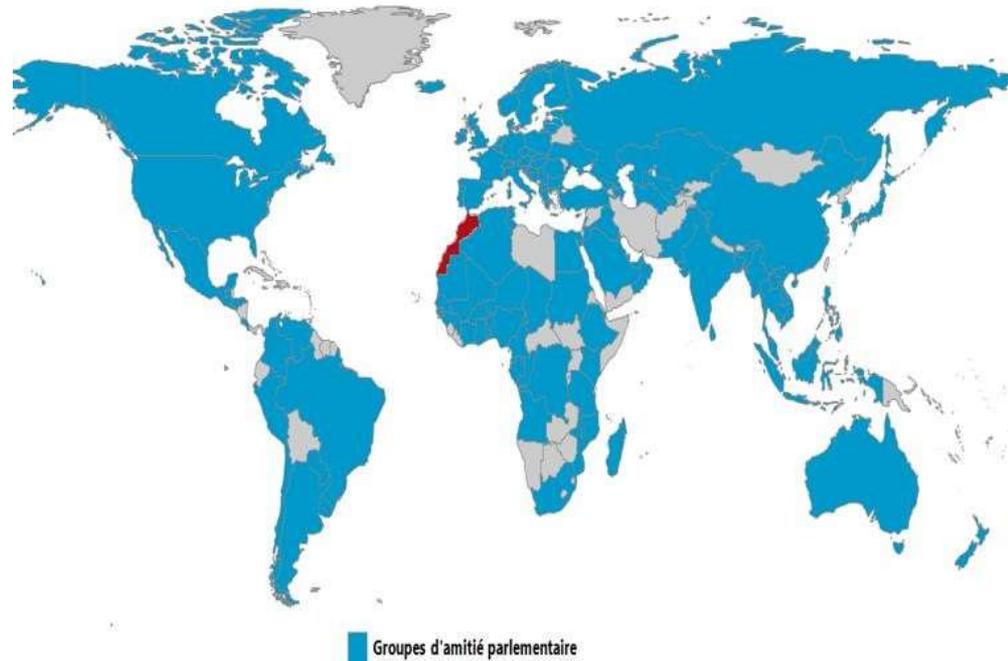
La Constitution de 2011 a conféré de larges prérogatives à l'institution législative qui joue, désormais, un rôle important dans la vie politique, mais aussi en matière de diplomatie que ce soit avec les parlements des pays étrangers ou avec les organisations parlementaires dont le Maroc est membre.

Les groupes d'amitié parlementaires permettent de renforcer la coopération avec les pays partenaires et de déployer une stratégie d'influence complémentaire à celle des gouvernements.

Pour dynamiser davantage la diplomatie parlementaire, il faudrait :

- donner plus d'efficacité à l'action de la commission des affaires étrangères, des affaires islamiques et des Marocains Résidant à l'Étranger,
- instaurer des mécanismes de suivi et d'évaluation des actions de la diplomatie parlementaire,
- rendre la coordination plus étroite entre les deux chambres du Parlement et entre celles-ci et le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale.

Figure 6 : Les groupes d'amitié parlementaires



Source : Traitement IRES des données de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc

LA DIPLOMATIE ECONOMIQUE

La diplomatie économique marocaine a acquis une expérience, en matière de négociations commerciales et a contribué à l'amélioration du positionnement stratégique du Maroc en Afrique et à sa visibilité sur la scène internationale.

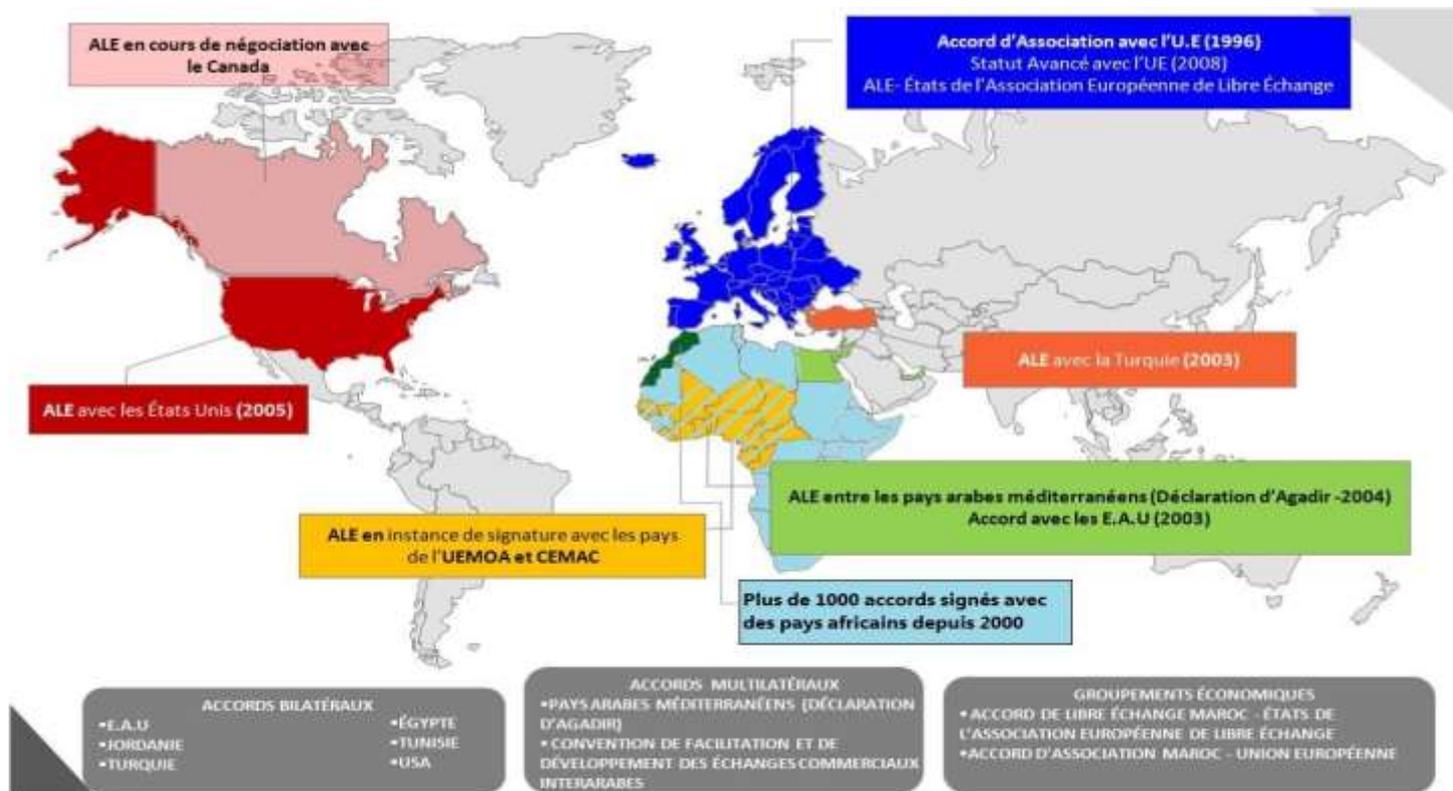
La forte impulsion donnée par Sa Majesté Le Roi Mohammed VI à l'action diplomatique dans le domaine économique devrait favoriser la transition vers une diplomatie, au service du développement économique du Royaume et de la préservation de ses intérêts stratégiques prioritaires. Dans ce cadre, il est nécessaire d'adopter une approche renouvelée, privilégiant la coordination et la mutualisation des moyens des différents acteurs composant le système de promotion économique du Maroc à l'étranger.

La création, en 2017, de l'Agence marocaine de développement des investissements et des exportations (AMDIE), née de la fusion entre l'Agence marocaine de développement des investissements, Maroc export et l'Office des foires et des expositions de Casablanca (OFEC), correspond à une volonté d'adapter le Royaume aux nouvelles réalités concurrentielles et d'accompagner le développement de l'offre exportable.

Adoptant une approche sectorielle, l'AMDIE constitue une interface entre les fédérations professionnelles et les administrations publiques. Ses missions s'étendent à l'intelligence économique, à l'accompagnement des investisseurs marocains à l'étranger et à la recherche d'investisseurs étrangers, dont elle est le principal interlocuteur au Maroc.

SCHEMA DES PARTENARIATS ECONOMIQUES DU MAROC

Figure 7 : Le réseau relationnel du Maroc



Source : Traitement IRES des données du Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

LA DIPLOMATIE CULTURELLE

La diplomatie culturelle constitue, aujourd'hui, un des attributs de la puissance des Etats et un pilier central de projection de leurs capacités d'influence, à l'échelle internationale.

De par son histoire, en tant que terre de brassage des civilisations, sa diversité culturelle et ses choix de société, le Maroc dispose de plusieurs atouts pour faire de sa diplomatie culturelle un axe central de sa puissance attractive (*soft power*). Les actions menées par le Royaume consistent en :

- la promotion de l'héritage culturel et artistique marocain, à travers des évènements organisés par le Maroc à l'étranger et par le biais de la participation aux grandes manifestations et expositions internationale,
- l'élaboration de deux stratégies sectorielles "Maroc culturel 2020" et "Patrimoine 2020",
- le lancement en 2014 d'une réflexion sur le capital immatériel dont une des composantes est le capital culturel.

LA DIPLOMATIE CULTURELLE (2)

Pour rehausser la place de la culture dans le dispositif diplomatique marocain et en faire un facteur d'attractivité et de compétitivité, au service du rayonnement international du Royaume, il est opportun :

- de donner à la dimension culturelle l'importance qu'elle mérite au niveau de l'action diplomatique du Royaume, au même titre que la dimension politique et économique,
- de recourir, au niveau de la diplomatie culturelle, à l'innovation numérique et de mettre en œuvre une politique appropriée de "Marque Maroc",
- de repenser les liens entre la politique culturelle et la diplomatie culturelle,
- de revoir la gouvernance du champ culturel, selon une approche faisant de la culture un secteur à part entière, productif, créateur de valeur ajoutée et de cohésion sociale.

LA DIPLOMATIE SPIRITUELLE

La diplomatie spirituelle du Royaume tire sa substance des spécificités du modèle marocain de l'Islam. Celui-ci est basé sur le rite sunnite malékite et la doctrine achârite qui promeuvent les vertus de la modération, du juste-milieu et du respect des opinions et des croyances.

L'Institution de la Commanderie des Croyants, qui s'est forgée à travers douze siècles d'histoire, a établi des attaches spirituelles qui unissent séculairement non seulement les Marocains, mais aussi les populations africaines, en particulier celles relevant du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest.

Le rôle de la diplomatie spirituelle du Royaume s'est davantage renforcé dans un contexte international, marqué actuellement par la prolifération des courants extrémistes violents. Outre son rôle reconnu de plateforme de dialogue et d'échange culturel entre le monde musulman et l'occident, le Maroc s'érige, aujourd'hui, comme référence internationale, en matière de lutte contre le radicalisme religieux. Le Royaume a procédé, récemment, à la mise en place de l'Institut Mohammed VI de formation des Imams prédicateurs et des prédicatrices qui forme, aussi, des imams de Tunisie, du Mali, de Guinée, de Côte d'Ivoire et de France, mais aussi à la création de la Fondation Mohammed VI des Oulémas d'Afrique.

Pour rendre encore plus efficiente l'action de la diplomatie spirituelle, il faudrait formaliser une doctrine, permettant de contrer le discours radical des mouvements extrémistes, en particulier en direction des jeunes. Cette doctrine pourrait constituer un cadre référentiel, utile à la communauté internationale dans sa lutte contre l'endoctrinement et le recrutement des terroristes.

LA DIPLOMATIE CLIMATIQUE

Le Maroc est fortement concerné par le changement climatique. La vulnérabilité du pays à ce phénomène planétaire est perceptible à plusieurs niveaux : raréfaction des ressources hydriques, menaces sur la sécurité alimentaire et la sécurité sanitaire, fragilisation des écosystèmes, forte exposition du littoral aux risques climatiques, développement de la migration climatique...

Face à cette vulnérabilité, la diplomatie climatique a aussi un rôle à jouer pour accompagner l'effort d'adaptation du pays au changement climatique. Elle devrait œuvrer en faveur d'un meilleur positionnement du Maroc dans le débat international sur le climat, tout en cherchant à faire bénéficier le Royaume des mécanismes de coopération, offerts au niveau bilatéral et multilatéral.

Le Maroc, qui a accueilli la COP22 en novembre 2016, devrait mettre l'accent, au niveau des négociations internationales, sur l'adaptation au changement climatique, le financement et les mécanismes de compensation des risques, causés par le dérèglement climatique et ce, en conformité avec les intérêts des groupes de pays auxquels il adhère, notamment le groupe Afrique.

LA DIPLOMATIE CITOYENNE

Les acteurs de la société civile exercent, aujourd'hui, une influence croissante sur les relations internationales. La plupart des Etats associent ces acteurs dans leurs actions diplomatiques pour faire valoir leurs intérêts stratégiques.

Conscient de l'importance de ces acteurs, le Maroc devrait encourager leur implication dans l'effort de promotion de l'image du Royaume à l'international et dans la défense de ses intérêts nationaux, particulièrement, la question nationale de l'intégrité territoriale. Pour ce faire, il importe :

- de favoriser une appropriation effective par la société civile des enjeux des grands dossiers nationaux,
- de mettre en réseau des ONG pour optimiser leurs actions et mutualiser leurs moyens,
- de renforcer leur capacité pour tisser des liens étroits avec leurs homologues étrangers et d'en faire un levier d'influence, mettant en exergue les avancées accomplies par le Maroc,
- d'exploiter les espaces de communication offerts à l'international pour diffuser une image du Maroc plus proche de la réalité, tout en impliquant les Marocains du Monde afin de faciliter la réalisation d'un tel objectif.

Chapitre 4

LES MAROCAINS DU MONDE

LES MAROCAINS DU MONDE

Figure 8 : Dispersion des Marocains du monde en 2017

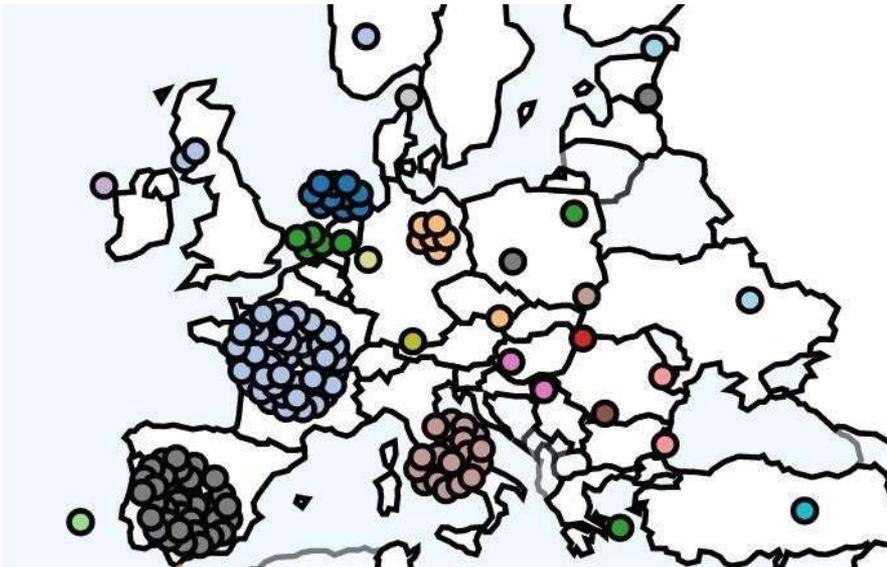


Source : L'Organisation internationale pour les migrations

- Les Hautes Orientations de Sa Majesté Le Roi Mohammed VI ont toujours mis en avant la place de choix des Marocains du Monde en tant que citoyens à part entière, acteurs clés dans le processus de développement du Maroc et *ambassadeurs du Royaume à l'Étranger*.
- L'effectif des Marocains du monde s'élève à près de 5 millions de personnes selon le programme d'études mené conjointement par le Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, le Ministère délégué chargé des Marocains résidant à l'étranger et des affaires de la migration et l'Institut Royal des Etudes Stratégiques et qui s'est achevé en 2013.
- Le Maroc s'efforce de préserver des liens forts et réguliers avec ses ressortissants résidant à l'étranger dont les compétences peuvent être mobilisées, constituant ainsi un levier d'accélération de l'accumulation du capital humain du Maroc.

LES MAROCAINS DU MONDE (2)

Figure 9 : Dispersion des Marocains en Europe en 2017



Source : L'Organisation internationale pour les migrations

L'Europe abrite 77% de la communauté marocaine résidant à l'étranger dont 56% en France et en Espagne (Organisation internationale pour les migrations, 2017). Cependant, le taux de croissance des flux d'émigration vers l'Europe est en nette décélération, traduisant l'amorce d'une diversification vers d'autres zones géographiques, notamment les pays du Golfe, l'Amérique du Nord et l'Afrique.

Les transferts des Marocains du monde, de l'ordre de 7% du PIB, contribuent fortement aux équilibres macroéconomiques du pays et jouent un rôle important, en matière de réduction de la pauvreté.

LES MAROCAINS DU MONDE (3)

Les politiques migratoires restrictives, menées par les pays d'accueil des Marocains du monde et la concurrence acharnée pour l'attraction des talents et des profils qualifiés à l'échelle internationale exigent que le Maroc **mette en œuvre une stratégie à long terme de la mobilité**, pouvant être déclinée en cinq axes interdépendants :

- Poursuivre la consolidation des liens des Marocains du monde avec la mère patrie.
- Créer les conditions nécessaires pour une mobilisation vigoureuse des compétences des Marocains du monde en faveur du développement de leur pays.
- Améliorer la gouvernance du dispositif institutionnel, dédié à la migration.
- Accroître la mobilisation des transferts des Marocains du monde et maximiser leurs retombées sur l'économie nationale.
- Etablir une articulation judicieuse entre la politique migratoire et les politiques d'éducation et d'emploi.